Rapport « Évaluation de la politique de prévention en protection de l’enfance » **[1]**

Dupays, S., Lanouzière, H., Legrand-Jung, B., Thomas, F., Bouysse, V. (2019). ***Évaluation de la politique de prévention en protection de l’enfance.*** Paris: Inspection générale des affaires sociales.
Placée sous l’égide des Départements, la protection de l’enfance vise à prévenir ou à réduire les dangers auxquels un mineur peut être exposé. Le développement d’une approche de prévention en faveur de l’enfant et de ses parents est au cœur de la stratégie de protection de l’enfance en cours d’élaboration.
En savoir plus (Igas) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-%C2%AB-%C3%A9valuation-de-la-politique-de-pr%C3%A9vention-en-protection-de-l%E2%80%99enfance-%C2%BB
[2] http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article735